



Les métiers de l'aide à domicile recrutent

SOCIAL SOLIDARITÉ



Le Département et Pôle Emploi s'associent pour promouvoir les métiers de l'aide à domicile

Le secteur de l'aide à domicile, dont la crise sanitaire a souligné le caractère indispensable, est un secteur qui recrute. Afin de promouvoir ces métiers qui souffrent d'un déficit d'image, le Département de la Dordogne et Pôle Emploi ont noué un partenariat à travers lequel ils unissent leurs efforts pour promouvoir les métiers de l'aide à domicile.

Publié le 06 avril 2022

Le saviez-vous ? Plus de 150.000 Périgordins sont âgés de plus de 60 ans. Par ailleurs, les seniors représentent 38% de la population de la Dordogne contre 27% à l'échelle nationale.

Selon les projections de l'INSEE, la Dordogne compterait 180.000 habitants de plus de 60 ans en 2030, soit 42% de la population totale, et 200.000 en 2050, soit 45% de la population, contre 33% pour la France entière. Le nombre de Périgordins de plus de 80 ans passerait ainsi de 38.000 aujourd'hui à 50.000 en 2030 et 70.000 en 2050.

Rester vivre à domicile

Comme la majorité des Français, les seniors expriment le souhait de vivre à leur domicile le plus longtemps possible. Un vœu qui nécessite la mise en place de dispositifs d'accompagnement par des professionnels.

Le département compte aujourd'hui 9.156 bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile, soit 6% de la population de plus de 60 ans et 16% des plus de 75 ans. 1.903 personnes sont bénéficiaires de la prestation de compensation du handicap (PCH).

Les interventions de services d'aide à domicile prévues dans les plans d'aide établis au titre de l'APA et de la PCH représentent l'équivalent de 1.144 équivalents temps plein.

Près de 150 postes à pourvoir

Or, le secteur de l'aide à domicile peine à recruter : à ce jour, près de 15% des heures prescrites dans les plans d'aide au titre de l'APA ne peuvent être effectuées faute de professionnels

<https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/default-f4d75c7f01-22332016?>

disponibles. La crise sanitaire a, plus que jamais, souligné le caractère indispensable des interventions au domicile des personnes les plus fragiles.

Pourtant, les métiers de l'aide à domicile pâtiennent d'un manque d'attractivité et de représentations obsolètes.

Le Département de la Dordogne a engagé plusieurs actions visant à mieux reconnaître les professionnels du domicile :

- Financement de véhicules de service pour les intervenants de tous les services volontaires, avec une dotation progressive au cours de l'année 2022 ;
- Prise en charge des revalorisations salariales décidées par les partenaires sociaux de la branche de l'aide et de l'accompagnement à domicile ;
- Adoption d'un nouveau modèle de financement afin d'éviter que ces mesures favorables aux salariés ne pèsent sur le coût du service restant à la charge des usagers.

Avoir une réponse pour tous

Outre ces actions, afin de relever le défi de la transition démographique et de garantir une réponse adaptée à toutes les personnes âgées ou en situation de handicap, le Département de la Dordogne et Pôle Emploi ont décidé d'unir leurs compétences et d'affirmer le recrutement dans l'aide à domicile comme une priorité commune.

L'objectif de ce partenariat est de mieux valoriser les métiers de l'aide à domicile et de communiquer davantage sur les opportunités professionnelles qu'ils peuvent offrir.

A cet effet, le Département et Pôle Emploi entendent travailler directement avec les services d'aide à domicile employeurs, afin de déployer rapidement des mesures concrètes.

La première réalisation concrète de ce partenariat est visible sous forme de vidéo incitative à rejoindre le secteur de l'aide à domicile.